

RÉSOLUTION THÈME 3 : Salariat et Luites organisées

CGT - Fédération des organismes sociaux

RÉSOLUTIONS 13^{ÈME} CONGRÈS FNPOS CGT



Les syndicats CGT des personnels des organismes sociaux réunis en Congrès prennent la résolution suivante après débat sur le salariat et les luites organisées et ensemble, nous agirons afin de :

- Renforcer la qualité de vie syndicale à tous les échelons (démocratie, syndicalisation, travail sur les déserts syndicaux relevant de la Fédération...)
- Organiser démocratiquement les luites (Assemblées Générales des grévistes...).
- Développer une communication relais de toutes nos luites (conférences de presse, réseaux sociaux, info fédérale...).
- Envisager systématiquement sur le soutien financier des grévistes sous la forme la plus adaptée.
- Apporter un soutien à nos militants contre toute forme de discrimination et de répression.

La Commission Exécutive Fédérale s'engage à :

- La création du DLAJ fédéral (Droit, Liberté et Actions Juridiques).
- Favoriser l'émergence d'une ALS (Animation Luites Sécurité) fédérale au service de ses syndicats adhérents (appui aux luites, formation et expertise ALS, personnes ressources, guide ALS fédérale...).
- Engager un débat fédéral pour organiser au mieux la luitte pour l'égalité Femmes / Hommes et contre les violences sexistes et sexuelles.

Les syndicats s'engagent à :

- Développer le débat de la stratégie des luites en leur sein.
- Impulser toutes initiatives de terrain favorisant le contact humain (Esprit fraternel, convivialité...).
- Assurer une formation syndicale CGT continue et l'éducation populaire auprès des syndiqués et des travailleurs.
- Investir les Unions locales et les Unions Départementales afin de favoriser l'élargissement et la convergence des luites (citoyens, étudiants et retraités) et faire connaître nos objectifs fédéraux.

C'est à ces conditions que nous parviendrons à préparer des luites gagnantes passant par le blocage de l'économie.